



Comité de rédaction: Commission information- Mairie de Merville - **Dépôt des articles:** Mairie avant le 15 du mois (impératif)

EDITORIAL

Livret d'accueil de la Commune

MERVILLE ACTUALITES vous informe mensuellement.

Un "Livret d'information" est en préparation pour vous offrir une connaissance approfondie de la commune.

Ce livret élaboré avec la collaboration de spécialistes sera financé par l'insertion d'annonces publicitaires sélectionnées par nos soins.

Commission information

LE SUJET DU MOIS

Sécurité et dégradations

Devant la recrudescence des dégradations et des vols dans nos établissements communaux nous vous informons que la surveillance est dès à présent renforcée.

Les contrevenants seront sévèrement punis. Nous vous rappelons que pour les délits commis par les enfants mineurs les parents sont entièrement responsables.

La Gendarmerie vous demande de l'informer immédiatement de tout évènement suspect
(la plus petite information peut être utile).

DELIBERATIONS MARQUANTES

Réserve Foncière

La Commune s'est portée acquéreur d'un terrain d'une superficie de 6 ha auprès de la SAFER. Ce terrain est situé au lieu-dit "Borde Longue" et ceci dans le but de constituer une réserve foncière.

INFO

Rappel: BUS EMPLOI

Pour vous aider à trouver un emploi le Comité de Bassin d'Emploi du Nord Toulousain met à votre disposition un "BUS POUR L'EMPLOI" qui stationnera devant la Mairie:

-Lundi 19 février et lundi 11 mars de 9h30 à 12 h.

CIVISME

Charte ECO-CITOYEN

L'Eco-Citoyen n'oublie pas ses papiers gras derrière lui lorsqu'il se promène, pique-nique ou dans toute autre de ses occupations.

DERNIERE MINUTE

Nous apprenons que des démarcheurs se présentent à vous en se disant "recommandé par la Mairie". Nous dénonçons cette pratique. Seules sont autorisées les sociétés dûment accréditées.

CARNET NOIR

Nous apprenons avec tristesse le deuil de notre ami Clovis BRECHET qui vient de perdre sa maman. Le Conseil Municipal lui transmet ainsi qu'à sa famille ses plus sincères condoléances.

Marie-Louise ROUCH 82 ans 12/01/96

CARNET ROSE

Mélanie SARRAILLE née le 5/01/96

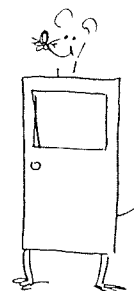
Justine SIMIER née le 18/01/96



LE PETIT RAT.....

RAT PELÉ

RAT- PORTE



u n Petit Journaliste

à suivre

SECTEUR DU PEDAOUCO
PROJET D'AMENAGEMENT A USAGE D'ACTIVITES

CONCERTATION DU PUBLIC

Par délibération du 14 décembre 1995, le Conseil Municipal a engagé les études nécessaires à l'élaboration d'un projet d'aménagement à usage d'activités sur la zone III NA du POS entre la RD2 et la RD 87 A au lieu dit Pédaouco et a ouvert la concertation du public sur ce secteur de la commune, comme nous l'indiquons dans un bulletin municipal précédent .

Souhaitant vous apporter le maximum d'informations sur les choix et les délibérations du Conseil, il nous paraît important de rappeler les objectifs de la concertation du public.

POURQUOI LA CONCERTATION DU PUBLIC ?

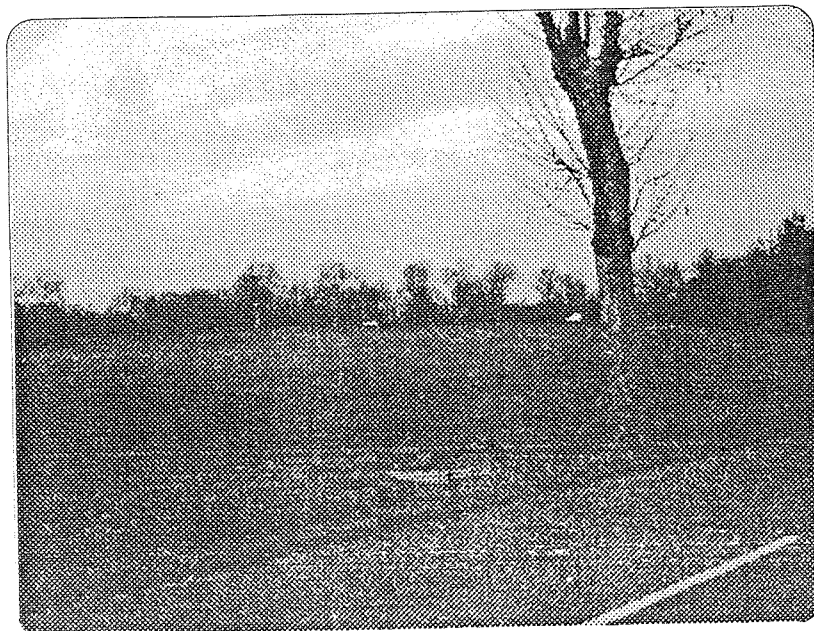
La Commune a créé en 1992, la ZAC de Pédaouco d'une superficie de 13 hectares dont la réalisation devait être concédée. Par la suite, le périmètre de Z.A.C. a été modifié et ramené à 5 hectares. Depuis, l'aménageur pressenti a renoncé à la réalisation de l'opération. De plus, le projet qui avait alors été élaboré, ne correspondait plus au contexte économique actuel. Les conditions de desserte VRD (voirie et réseaux divers), notamment en matière d'assainissement sont à réexaminer dans une perspective plus globale.

Par ailleurs, la Commune a acquis une partie des terrains de la Zone III NA, et est sollicitée par quelques entreprises. Il est donc apparu important de reprendre les études nécessaires à l'élaboration et à la réalisation d'un projet d'aménagement sur ce secteur afin de favoriser l'accueil d'activités et d'entreprises dans des conditions économiques satisfaisantes pour la commune.

Ces études ont pour but de déterminer la faisabilité d'une zone d'activités sur le secteur du Pédaouco, en définissant le périmètre de l'opération, les principes d'aménagement, le bilan financier prévisionnel de l'opération et les conditions de réalisation, c'est à dire élaborer le projet d'aménagement qui pourra être réalisé sous forme de Zone d'Aménagement Concerté à l'initiative de la Commune sur le secteur du Pédaouco .

C'est à l'issue de ces études que le Conseil Municipal décidera d'engager ou non l'opération d'aménagement dans les conditions ainsi définies.

Pour cela et conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, notamment l'article L.300.2, le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 14 décembre 1995, d'ouvrir la Concertation du Public .



A QUOI SERT LA CONCERTATION DU PUBLIC ?

La concertation a pour but de faire participer toutes les personnes intéressées à l'élaboration du projet, d'informer l'ensemble des habitants sur l'état d'avancement du projet, sa teneur et de recueillir toutes les observations, remarques ou critiques pouvant contribuer à l'amélioration du projet.

COMBIEN DE TEMPS DURE LA CONCERTATION DU PUBLIC ?

La concertation du public est ouverte pendant toute la durée des études et l'élaboration du projet.

Elle s'achèvera lorsque l'élaboration du projet sera terminée. Monsieur le Maire présentera alors le bilan de la concertation au Conseil Municipal qui en délibérera. Le dossier définitif du projet sera, alors, arrêté par le Conseil Municipal et tenu à la disposition du public.

COMMENT SE DERoule LA CONCERTATION DU PUBLIC ?

Le Conseil Municipal a déterminé les modalités de la concertation du public.

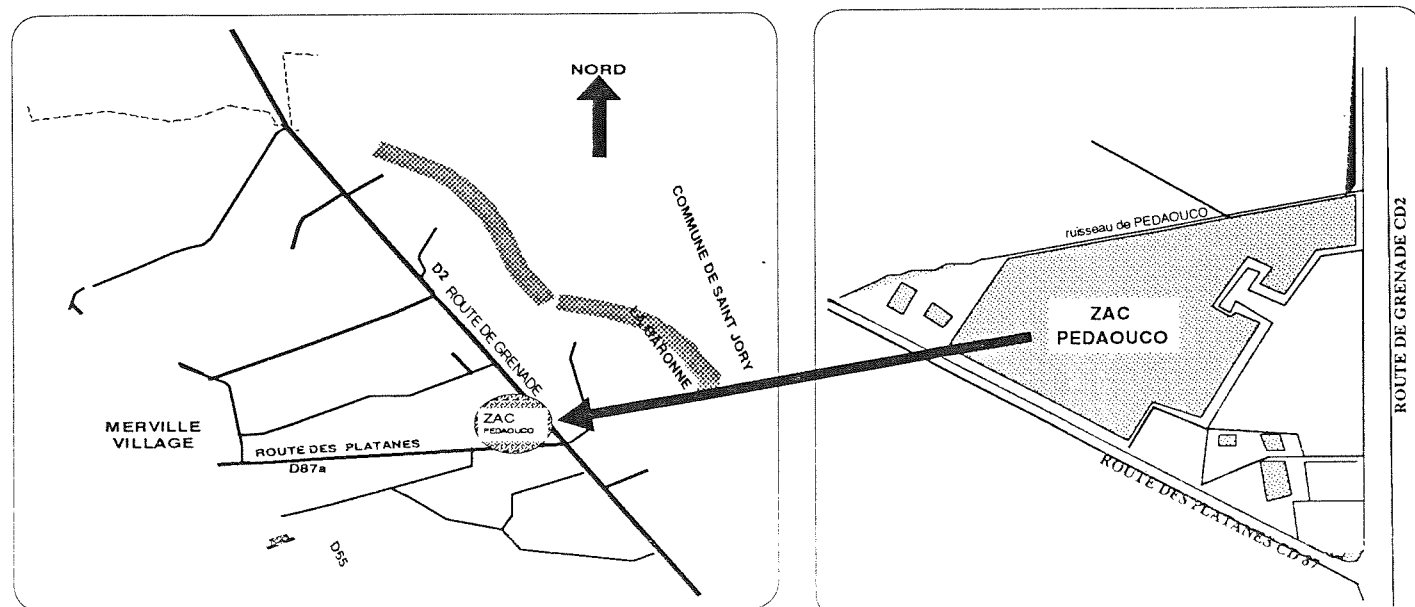
Concrètement, **à partir du 15 février prochain**, et pendant toute la durée des études, un cahier d'observations est mis à votre disposition à la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Vous pouvez venir y consigner vos observations, vos remarques, vos suggestions, sur ce projet.

Vous verrez en même temps affichés des documents qui présentent le site, le périmètre d'études, les objectifs généraux de la commune, qui rappellent ce qu'est la concertation du public, la procédure de Zone d'Aménagement Concerté. Ces documents seront au fur et à mesure complétés en fonction de l'état d'avancement des études.

Bien entendu, vous serez informé régulièrement par le bulletin municipal de l'état d'avancement du dossier, des réunions qui pourront avoir lieu.

Enfin, l'ensemble des élus se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et répondre à vos questions.

Vous pouvez, si vous le souhaitez prendre rendez-vous avec le Maire ou l'un des conseillers.



BASKET-BALL

Nous abordons maintenant la deuxième phase des championnats, et pouvons espérer le maintien honorable de chacune de nos équipes dans les catégories où elles évoluent. Un bravo tout particulier aux Cadets qui se maintiennent à la première place. Devant le succès remporté par notre soirée Karaoké, le Basket compte renouveler une manifestation semblable très prochainement.

Réservez d'ores et déjà votre soirée du :
Samedi 6 Avril 1996...

D'autre part, nous invitons chaque Mervillois à venir encourager nos jeunes équipes lors du tournoi annuel Jeunes le week-end du 11 mai 1996, le tournoi des plus grands étant prévu les 8 et 9 juin 1996 (cadets (tes) et séniors).

Calendrier des matches-Février 1996:

- 3 Février 1996- cadets reçoivent
Roquettes à 14h30
- 10 Février 1996- Benjamins reçoivent
St Girons à 14h00
- 11 Février 1996-Benjamins reçoivent
L'isle Jourdain à 13h30
- 17 Février 1996-cadets reçoivent
St Gaudens à 14h30
-Seniors reçoivent
Salies du Salat à 20h30
- 18 Février 1996-Benjamins reçoivent
Montech à 13h30
- 24 Février 1996-Benjamins reçoivent
Carbonne à 14h00
-Séniors reçoivent
Roquettes à 20h30

Venez nombreux les encourager

CLUB DU 3° AGE

Le jeudi 11 Janvier 1996 on s'est souhaité les Voeux et on a mangé la galette des Rois.

L'Assemblée Générale était aussi à l'ordre du jour et après le compte rendu moral de Madame DUPRAT Paulette, Secrétaire du Club et le compte rendu financier de Monsieur BESSONET Roger Trésorier, le Président a "félicité" les cinq nouveaux adhérents qui se sont joints aux amis du Club.

*Lundi 12 février 1996 à 14h salle du 3°Age: concours de belote organisé par l'Inter-Club.

*Dimanche 3 mars 1996 à 14h30: Grand LOTO organisé par le Club du 3°âge et ouvert à tout public avec de nombreux lots de valeurs.



FOYER RURAL

Musculation.

La salle de musculation sera ouverte aux adhérents à partir du mois de février, les lundi et vendredi de 14h à 15h en plus des horaires habituels.

Pâte à Sel

Redémarrage de l'activité le mercredi de 14 à 16h au dessus de la bibliothèque.

Couture

L'activité a débuté depuis peu avec un programme progressif très complet pour vous permettre de réaliser, en toute convivialité les ouvrages dont vous rêviez.

Pour plus de renseignements demandez le programme à la bibliothèque ou contacter Mme DE VILLELE au 61 85 38 03

Cours le mardi de 13h à 16h

Bibliothèque

A la demande de plusieurs adhérents, nous vous informons que les cotisations de l'activité servent à renouveler le fond de la bibliothèque, à l'achat de fournitures et à l'entretien des ouvrages.

Un vide grenier aura lieu le dimanche 28 avril avec une animation du village (métier de bouche , artisanat d'art , métiers d'autrefois.....). N'hésitez pas à nous contacter au 61 85 08 86.



Nous vous informons que, sur présentation de votre carte d'adhérent au Foyer Rural, vous bénéficierez d'un tarif réduit au cinéma de Grenade. Le programme du mois est affiché à la bibliothèque.

Il a été trouvé une montre à la salle polyvalente le samedi 13 janvier à la suite du goûter des rois, si elle vous appartient, contactez moi au 61 85 08 86.

PARENTS D'ELEVES

Suite à la démission du poste de Président de Mr Christian LAFFAY, la Vice-Présidente Mme Myriam CROUZAT assurera l'intérim jusqu'au prochain renouvellement du bureau.

Ceci ne nous empêche pas de vous présenter nos meilleurs voeux pour l'année 1996 et de vous informer que le carnaval des enfants aura lieu le : SAMEDI 30 MARS, avec pour thème : "LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI".

Alors laissez aller votre imagination pour que ce jour de fête soit cette année encore une réussite !

Le Bureau

ECOLE DE MUSIQUE

Les vacances de fin d'année terminées, à peine le temps de souhaiter à tous une excellente nouvelle année et l'école de Musique prépare déjà son prochain concert.

Après le succès du Concert de Noël où les Groupes Vocaux ALSACAMBA et EVASION MUSICALE avec nos amis de BEAUMONT DE LOMAGNE ont fait l'unanimité par leurs qualités et leurs prestations, nous préparons pour le vendredi 23 février 96 à 21 h, dans la salle de la mairie, notre traditionnel CONCERT DE LA CHANDELEUR.

Cette année, deux styles très différents sont au programme:

-Une 1^o partie classique avec deux jeunes artistes de très haut niveau.

--ERIC LESAGE, notre professeur de piano, médaille d'or et concertiste de très grand talent, bien connu à MERVILLE.

--PIERRE DOUMENGE, médaille d'or de Violoncelle, concertiste également, admis récemment à l'Académie Royale de Londres.

-Une 2^o partie Jazz et Bebop avec un groupe de huit musiciens emmenés par notre professeur de saxo clarinette MICHEL KOZAKEVITCH.

Nous sommes convaincus que ces deux groupes vous feront passer une très agréable soirée, à la fin de laquelle nous dégusterons quelques crêpes et gâteaux, comme le veut la coutume de l'Ecole de Musique depuis bientôt 10 ans. Le Bureau

TENNIS CLUB

Le T.C.M est heureux de vous présenter ses voeux pour la nouvelle année. Comme chaque année se déroule actuellement un tournoi interne en vue de la qualification, en départementale, de femmes et hommes classés et non classés. Les joueurs et les joueuses sélectionnés défendront les couleurs du TCM. Nous leur souhaitons d'aller le plus loin possible dans ce challenge.

Nous vous rappelons que le tournoi OPEN de MERVILLE se déroulera du 18 mai au 1^o juin.

Sur la trace de nos aînés nos jeunes licenciés de l'école de tennis s'engagent dans le championnat régional en 6 équipes différentes. Nous leurs souhaitons un excellent début d'année en compétition.